

SAINT-HUBERT D'ARDENNE

CAHIERS D'HISTOIRE

XII
2017

TIRÉ À PART / ACTES DU COLLOQUE DU 24 NOVEMBRE 2017
CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE SAINT-HUBERT D'ARDENNE,
SOCIÉTÉ ROYALE D'HISTOIRE, D'ARCHÉOLOGIE
ET DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE HUBERTIN



LA RESTAURATION DE L'ABBATIALE DE SAINT-HUBERT AU XIX^e SIÈCLE : ARCHITECTES, CONDUCTEURS DES TRAVAUX ET OUVRIERS (1839-1884)

Antoine BAUDRY

*Doctorant en Histoire, Histoire de l'art et Archéologie,
Université de Liège*

L'histoire générale des restaurations de l'abbatiale de Saint-Hubert au XIX^e siècle a été débroussaillée par un article spécifiquement dédié à cette thématique, publié dans la dernière monographie en date consacrée au monument, presque vingt ans avant l'écriture de ces lignes¹. C'est donc à partir de ce chemin chronologiquement bien balisé qu'il convient désormais d'explorer de nouvelles pistes de recherche, chaque nouveau sentier emprunté menant à une meilleure connaissance et de l'abbatiale, et de la société l'ayant préservée par ses interventions. L'abondante documentation relative à cette tranche de vie de l'église permet d'en aborder de multiples facettes², pour la plupart inédites : enjeux locaux, régionaux et nationaux, procédés de financement, autorités et acteurs publics, main-d'œuvre, approvisionnement et utilisation des matériaux de construction³, techniques de mise en œuvre, stratégies déployées à court et moyen termes, etc. Revers de la médaille, il s'avère malaisé de délivrer in extenso une substance historique si dense et si variée dans un format de publication par essence restreint, sans se risquer à des raccourcis hasardeux. Aussi, la présente contribution se focalise-t-elle sur un aspect précis et en grande partie éclipsé par l'historiographie : les intervenants en première

1. PITTIE (Véronique), « Historique des restaurations des XIX^e et XX^e siècles », dans DIERKENS (Alain), DUVOSQUEL (Jean-Marie) et NYST (Nathalie) (dir.), *L'ancienne église abbatiale de Saint-Hubert*, Namur, Ministère de la Région wallonne, Division du Patrimoine, 1999, p. 67-78 (Collection Études et Documents. Monuments et Sites, 7).

2. Plus de 1 200 courriers dépouillés à ce jour.

3. Les matériaux sont en partie traités dans TOURNEUR (Francis), « Les pierres et les marbres de l'abbatiale », dans *Ibidem*, p. 79-83.

ligne du chantier, soit les architectes, conducteurs des travaux et ouvriers, au cours des premières décennies des travaux⁴.

LES ARCHITECTES

Si les architectes en charge de la restauration de l'église ont déjà fait l'objet d'une première approche⁵, aucune étude consacrée aux mécanismes de leur nomination n'a été entreprise à ce jour. Or, nommer un restaurateur n'est pas un acte anodin, en particulier lorsque l'édifice est auréolé de prestige, qu'il requiert des travaux techniquement délicats et qu'il cristallise de multiples enjeux — économiques, politiques ou sécuritaires par exemple — à divers échelons de la société. Le cas de l'abbatiale de Saint-Hubert ne fait pas exception à la règle.

Comme souvent au cours des années 1830-1845, les premières réparations de l'église sont exécutées sans la présence d'un architecte⁶. La Commission royale des Monuments, jugeant cette situation intolérable pour un monument historique de l'envergure de l'abbatiale, prend dès lors les opérations sous sa coupe, afin d'en assurer une étroite surveillance⁷. La Fabrique, « *désirant n'en confier le travail qu'à une personne qui ait une complète expérience dans ces sortes d'ouvrages* »⁸, demande à l'institution de lui adresser les services de l'architecte Louis Spaak, ou « *tout autre homme de l'art que vous jugerez le plus capable de remplir cette mission* »⁹. Dès juillet 1841, la Commission charge l'architecte Joseph Jonas Dumont, « *un jeune homme capable qui est ordinairement employé pour les ouvrages qui doivent être exécutés sous notre direction* »¹⁰, « *et dont toujours, nous avons*

4. Cet article couvre la période 1839-1884, années globalement homogènes (PITTE (Véronique), *op. cit.*, p. 71-72). Pour leur aide et leurs précieux conseils, nous tenons à remercier Richard Jusseret, Monique Merland, Stéphanie Reynders et Thierry Scholtes.

5. *Ibidem*, p. 67-78.

6. ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettre de la Fabrique au ministre de la Justice, 6 mai 1841. Pour comparaison, voir deux exemples liégeois : GILLES (Isabelle) et TONON (Xavier), « Les restaurations, du XIX^e siècle à aujourd'hui », dans ALLART (Dominique), PIAVAUX (Mathieu), VAN DEN BOSSCHE (Benoît) et WILKIN (Alexis) (dir.), *L'église Saint-Jacques à Liège. Templum pulcherrimum. Une histoire, un patrimoine*, Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2016, p. 289-292 ; PIAVAUX (Mathieu), *La collégiale Sainte-Croix à Liège. Formes et modèles dans l'architecture du Saint-Empire. XIII^e-XV^e siècles*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2013, p. 78-79. Un article sur cette thématique est en cours de rédaction.

7. ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettres de la Fabrique au ministre de la Justice, 14 avril et 6 mai 1841 ; lettres de la CRM au ministre de la Justice, 30 novembre 1841 et 21 août 1841.

8. *Ibidem*, lettre de la Fabrique à la CRM, 27 juillet 1841.

9. *Ibidem*.

10. *Ibidem*, lettre de la CRM à la Fabrique, 12 juillet 1841.

été complètement satisfait»¹¹, de dresser le projet de restauration, tâche dont l'intéressé s'acquitte entièrement¹².

Lorsque les travaux prennent leur essor en 1844 suite à l'octroi d'importants subsides¹³, la question de la direction des travaux refait surface. Le Gouverneur du Luxembourg souhaite la confier à Jacques Trouet, ingénieur des Ponts et Chaussées de la province qui, par ailleurs, surveille depuis l'année précédente les travaux d'appropriation du pénitencier joutant l'église¹⁴. La Commission n'est toutefois pas de cet avis, et expose ses vues au ministre de la Justice, son ministre de tutelle : « Depuis 1830, il n'a pas été exécuté en Belgique de travaux de restauration plus délicats et plus dangereux que ceux qu'il s'agit de faire à St Hubert. Il faut donc pour conduire la réparation de l'église de St Hubert un homme de talent et ayant l'expérience de semblables ouvrages. Nous ignorons quel est le mérite de M. Trouet, mais dans une aussi grave affaire nous serons à regret obligés de décliner toute responsabilité si nous n'avons sous nos ordres un architecte dont l'expérience et le mérite nous soient connus, qui nous offre toutes les garanties possibles et qui puisse en outre, fréquemment et verbalement, nous faire des rapports et nous consulter »¹⁵. Le tour de force s'avère payant ; le ministre, constatant que « la Commission refuse toute intervention de sa part si les travaux ne sont pas confiés à Dumont, pour qui d'ailleurs cette mission sera aussi fatigante, difficile et pénible que peu lucrative »¹⁶, entérine le choix de l'architecte au début du mois de mai 1844¹⁷. Cet épisode n'est guère exceptionnel pour l'époque, et participe à une volonté de la Commission royale des Monuments de placer ses pions sur l'échiquier de la restauration architecturale¹⁸.

En avril 1848, Jacques Trouet est malgré tout nommé par la Fabrique à la direction des travaux visant à assurer « la complète appropriation de la grande chapelle du transept septentrional destinée à recevoir ce beau

11. *Ibidem*, lettre de la CRM au ministre de la Justice, 1^{er} décembre 1843.

12. *Ibidem*, lettre de la CRM à la Fabrique, 12 juillet 1841 ; AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, rapport et devis du 19 janvier 1842.

13. ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettre du ministre de la Justice à la CRM, 31 décembre 1842 ; AÉSH, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878, lettre de la Fabrique au bourgmestre de Saint-Hubert, 25 juin 1843.

14. ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettre du ministre de la Justice à la CRM, 26 janvier 1844. Jacques Trouet semble néanmoins impliqué dans les travaux de restauration entre 1840 et 1844, en dressant divers devis. Son rôle demeure toutefois difficile à cerner (AÉSH, Commune de Saint-Hubert, registre de correspondance n° 3, lettre au commissaire d'arrondissement de Neufchâteau, 14 juillet 1840 ; lettre au gouverneur du Luxembourg, 9 janvier 1844).

15. ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettre de la CRM au ministre de la Justice, 22 février 1844.

16. AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre du ministre de la Justice à la députation permanence du conseil provincial du Luxembourg, 9 mai 1844.

17. *Ibidem*, lettre du ministre de la Justice à la CRM, 9 mai 1844.

18. BCRAA, t. 1, De Bols-Wittouck, Bruxelles, p. 217-219 ; un article sur ce sujet est en cours de rédaction.

monument (N.D.A. : le cénotaphe de saint Hubert¹⁹) [...]. *Il pourra donner tels ordres et emploiera tels ouvriers qu'il jugera convenable; il traitera, au nom de la fabrique, avec le marbrier, pour la fourniture des marbres nécessaires, et pourra contracter toute espèce de marché*»²⁰. Cette mission temporaire s'explique probablement par l'urgence des réparations à entreprendre dans cette partie de l'édifice en prévision de la venue de S.S.M.M. le Roi et la Reine pour l'inauguration dudit cénotaphe, réparations dont l'exécution requérait une personne sur place et disponible à souhait, deux qualités que ne pouvait offrir Joseph Jonas Dumont, résidant à Bruxelles²¹.

À la mort de Dumont en mars 1859, deux candidats entrent en lice pour reprendre les rênes du chantier : les architectes provinciaux Charles Bouvrie et Albert-Jean-Baptiste Jamot, résidant respectivement à Marche-en-Famenne et Arlon. La Fabrique s'estimant incompétente pour trancher la question, elle s'en réfère au choix de la Commission royale des Monuments²². Si cette dernière reconnaît la capacité des deux hommes à remplir cette mission, elle octroie néanmoins ses faveurs à Charles Bouvrie, « *parce que sa résidence est plus rapprochée et qu'il est formellement proposé par le Conseil Communal* »²³.

Deux notes de service jettent néanmoins le discrédit sur cet argumentaire. Le 6 avril 1859, huit jours après le décès de Dumont, le chef de cabinet du ministre de l'Intérieur écrit à la Commission royale des Monuments que « *Mr Bouvrie, architecte qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, est présenté, comme 1^{er} candidat, tant par le conseil de fabrique que par la Députation permanente, pour remplacer feu Mr Dumont, dans la direction des travaux d'entretien et de surveillance de l'Eglise de St. Hubert. Mr Bouvrie est le gendre de Mr Bonjean, conseiller à la cour d'appel de Liège; je le connais sous les rapports les plus honorables; il a fait m'assurer-t-on, ses preuves comme architecte. Je me permets donc d'appeler votre puissant intérêt sur les titres qu'il a à votre bienveillance* »²⁴. Une piqure de rappel est également envoyée le 25 septembre : « *Pouvez-vous, sans inconvénient, me dire si la nomination de l'architecte chargé de la surveillance des travaux de l'Eglise*

19. DIERKENS (Alain), « Une œuvre du sculpteur Guillaume Geefs : le « cénotaphe de saint Hubert » (1847) offert par le roi Léopold I^{er} à l'ancienne église abbatiale de Saint-Hubert », dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. VIII, Saint-Hubert, Cercle d'Histoire et d'Archéologie « Terre et Abbaye de Saint-Hubert », 1991, p. 495-510.

20. AÉSH, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878, compte rendu de la séance du 18 avril 1848.

21. AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre de l'architecte Dumont au ministre de la Justice, 19 avril 1848.

22. AÉSH, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878, compte rendu de la séance du 21 avril 1859.

23. ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettre de la CRM au gouverneur du Luxembourg, 15 juin 1859.

24. *Ibidem*, lettre du chef de cabinet du ministre de l'Intérieur à la CRM, 6 avril 1859.

de St Hubert, se fera prochainement et si Bouverie a toujours ses chances d'être nommé. Je me permets de le recommander de nouveau à votre bienveillance »²⁵. La nomination de Charles Bouverie par la Commission royale des Monuments semble donc avoir été influencée sinon par un argument de proximité couplé à une préférence des autorités communales, du moins par un solide piston politique émanant des hautes sphères ministérielles.

En 1877, la Fabrique émet le souhait de remplacer Charles Bouverie par Eugène Carpentier, qui fut l'architecte surveillant des travaux de restauration de l'abbatiale pour le compte de Joseph Jonas Dumont au cours des années 1846-1847 (cf. *infra*)²⁶. Plusieurs griefs envers l'architecte provincial semblent être à l'origine de cette affaire : « 1^o il ne peut, d'après son propre aveu, monter sur les échafaudages afin de s'assurer des travaux à faire, ainsi que de ceux en exécution, il doit toujours s'en référer aux rapports des ouvriers et du surveillant des travaux qui tous ont intérêt à les prolonger [...]. 2^o Monsieur l'architecte Bouverie a fait exécuter des travaux de revêtement aux murs extérieurs du transept du côté nord, sans l'autorisation de la Commission royale des monuments qui les a critiqués lors de sa dernière visite en 1877, et 3^o l'emploi de pierres schisteuses dans la confection des contreforts et revêtement des murs extérieurs, surtout du côté du midi et du levant, ont partie commencé à se décomposer »²⁷.

Au cours des années suivantes, la Fabrique et le Conseil communal tentent à plusieurs reprises d'évincer Charles Bouverie au profit d'Eugène Carpentier²⁸. La Commission royale des Monuments, dont Carpentier fait partie, refuse toutefois catégoriquement cette proposition. En effet, l'institution estime que remplacer par un de ses membres, un architecte dont elle a auparavant contrôlé les projets, contrevient aux principes déontologiques qu'elle s'est fixés (cf. Annexe 1)²⁹. Les rapports stipulant l'absence d'un architecte directeur des travaux se succédant, la pression autour de la nomination d'Eugène Carpentier ne fait que s'accroître³⁰. La

25. *Ibidem*, lettre du chef de cabinet du ministre de l'Intérieur à la CRM, 25 septembre 1859.

26. *Ibidem*, lettre du ministre de la Justice à la CRM, 10 août 1877; lettre de la Fabrique à la CRM, 16 septembre 1877; lettre de l'architecte Carpentier au bourgmestre de Saint-Hubert, 1^{er} décembre 1882; PITTIE (Véronique), *op. cit.*, p. 70.

27. *Ibidem*, lettre de la Fabrique au gouverneur du Luxembourg, 3 septembre 1882. La maladresse d'exécution au mur-pignon du bras nord du transept est attestée par divers courriers.

28. *Ibidem*, lettre de la Fabrique au gouverneur du Luxembourg, 19 novembre 1878; lettre du ministre de la Justice à la CRM, 29 mai 1879; lettre du commissaire d'arrondissement de Neufchâteau au gouverneur du Luxembourg, 7 juillet 1881.

29. *Ibidem*, lettres de la CRM au ministre de la Justice, 25 février, 25 juin et 31 juillet 1879; lettre du ministre de la Justice à la CRM, 4 juillet 1879; lettre du ministre de la Justice au ministre de l'Intérieur, 18 janvier 1883.

30. *Ibidem*, lettres du ministre de la Justice à la CRM, 29 juillet 1880, 20 mai et 18 juillet 1881; lettres de la CRM au ministre de la Justice, 26 août 1880, 22 juin 1881 et 17 novembre 1881; lettre du commissaire d'arrondissement de Neufchâteau au gouverneur du Luxembourg,

Commission, toujours réfractaire à l'idée, botte en touche, en confiant au ministre de la Justice de trancher le nœud gordien³¹.

Malgré le refus persistant de ses collègues³², Eugène Carpentier signale qu'il accepterait la mission si le ministre de la Justice la lui confiait expressément, à condition de n'« *assumer aucune responsabilité au sujet des faits accomplis résultants d'un système de restaurer qui a coûté plus de cinq cent mille francs et qui a pour effet d'amener partout les eaux à l'intérieur du monument* »³³. L'affaire est soumise au ministre de l'Intérieur, qui ne peut « *qu'approuver à la décision spontanée par laquelle les membres architectes de la commission royale des Monuments se sont interdit de succéder à d'autres architectes dans des travaux qui auraient fait antérieurement l'objet de leurs critiques. Cette résolution ne peut évidemment qu'ajouter à la bonne renommée de ce collège et fortifier l'autorité de ses avis en les mettant à l'abri de tout soupçon d'intérêt personnel. Mais il va de soi que cette convention ne peut obliger les membres de la commission qu'en tant et aussi longtemps qu'ils s'y soumettent eux-mêmes volontairement. Il appartient en effet aux communes de désigner, en toute liberté, les architectes qu'elles entendent charger de leurs travaux; la commission royale des monuments, en vertu de son règlement organique, n'a pas à y intervenir, et le gouvernement lui-même intervenant dans les dépenses n'aurait à réformer les choix locaux qu'en cas d'insuffisance ou d'indignité. Aucune de ces objections n'étant alléguée dans l'espèce contre Mr Carpentier, j'estime, Monsieur le Ministre, que le choix fait de cet architecte par les autorités communales et fabriennes de St Hubert est parfaitement correcte [sic], et que votre département n'a aucune raison de le récuser. C'est à M Carpentier seul, selon moi, qu'il appartient d'apprécier si en présence de l'opposition de ses collègues et d'une convention à laquelle il semble lui-même avoir adhéré, il entend accepter le mandat que veulent lui confier les autorités de St Hubert* »³⁴. Suite à cet épisode, la nomination d'Eugène Carpentier est entérinée le 16 février 1883³⁵. La Commission royale des Monuments transmet dans la foulée cette missive à l'architecte, en insistant sur la dernière phrase, afin de souligner une fois de plus son désaccord³⁶.

Est-ce dû à sa santé chancelante ou à cette ultime levée de boucliers de la part de ses collègues, toujours est-il qu'Eugène Carpentier

7 juillet 1881; lettre du gouverneur du Luxembourg au ministre de la Justice, 13 juillet 1881; lettre de la Fabrique au gouverneur du Luxembourg, 3 septembre 1882.

31. *Ibidem*, lettre de la CRM au ministre de la Justice, 25 juin 1879; lettres du ministre de la Justice à la CRM, 4 et 21 juillet 1879.

32. *Ibidem*, lettre du ministre de l'Intérieur au ministre de la Justice, 9 février 1883.

33. AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre de l'architecte Carpentier au bourgmestre de Saint-Hubert, 1^{er} décembre 1882.

34. ACRMSF, lettre du ministre de l'Intérieur au ministre de la Justice, 9 février 1883.

35. *Ibidem*, lettre du ministre de la Justice à la CRM, 16 février 1883.

36. *Ibidem*, lettre de la CRM à l'architecte Carpentier, 8 mars 1883.

ne semble pas accepter le poste en question. Un nouveau directeur des travaux, l'ingénieur des Ponts et Chaussées Joris Helleputte, est d'ailleurs nommé à la tête du chantier de restauration en juin 1884³⁷. Peut-être la pression de ses confrères a-t-elle eu raison des ambitions professionnelles de l'architecte...

LES CONDUCTEURS DES TRAVAUX

Si les ouvriers demeurent pour l'heure anonymes faute de document probant (cf. *infra*), les conducteurs des travaux bénéficient quant à eux d'une meilleure visibilité dans les archives³⁸. Leur présence est essentielle pour garantir la cohésion et le bon déroulement des opérations au quotidien. L'architecte ne peut en effet assurer cette tâche puisqu'il ne réside pas à Saint-Hubert et qu'il se partage entre plusieurs autres sites, parfois géographiquement très dispersés. C'est ainsi qu'en 1845, Joseph Jonas Dumont ne se rend que quatre fois à Saint-Hubert³⁹. En 1862, son successeur Charles Bouvrie se rend quant à lui à onze reprises sur site⁴⁰. Le choix d'un chef d'atelier compétent et digne de confiance est donc crucial pour mener à bien le chantier⁴¹. À Saint-Hubert, celui-ci est chargé « 1° De la surveillance journalière de l'édifice, de la visite régulière aux toitures, aux chéneaux, conduites d'eau, noues etc. ; de la direction et de la surveillance permanente et de tous les instants, des ouvriers employés tant à l'atelier qu'aux travaux extérieurs et à la carrière ; 2° De la reproduction suivant relevé des formes et modèles existants, et d'après une indication, des calibres et tracés en grandeur d'exécution, nécessaire au débit des pierres de taille, le tout contrôlé et vérifié à chacune de mes visites ; 3° De la confection des modèles de minarets et ornements, du relevé des journées de travail pour l'établissement des bordereaux de quinzaine et de la vérification et du mesurage des matériaux de leur transport à pied d'œuvre. Il est également chargé de faire mettre en dépôt et d'y veiller, les matériaux à employer et ceux à provenir de démolitions à effectuer à l'édifice »⁴².

37. *Ibidem*, lettre de la CRM au gouverneur du Luxembourg, 28 juin 1884.

38. Également nommés surveillants des travaux ou chefs d'atelier dans les archives.

39. ACRMSF, dossier Saint Hubert 1.2, lettre de la CRM au ministre de la Justice, 29 décembre 1845.

40. *Ibidem*, état des voyages de l'architecte Bouvrie, 15 avril 1863.

41. Ce choix peut parfois avoir un impact négatif. Voir BAUDRY (Antoine), « Mémoires et déboires de trois architectes : la restauration de la collégiale Notre-Dame de Dinant par Léopold Schoonejans, Jules Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche. Chronique d'un chantier de longue haleine (1855-1903) », dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 26, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, Liège, 2015, p. 41-45, 65-66.

42. ACRMSF, dossier Saint Hubert 1.2, lettre de l'architecte Bouvrie à la CRM, 17 février 1868.

En mai 1844, les rênes du chantier sont confiées au maître menuisier Limonier (père), originaire de Bouillon mais résidant à Saint-Hubert, par ailleurs déjà occupé aux travaux du pénitencier et de la caserne de gendarmerie de la ville. L'homme est chargé « *de faire exécuter ponctuellement les ouvrages prescrits par l'architecte. Il sera constamment sur les travaux et devra se porter sur tous les points où sa présence sera jugée nécessaire* »⁴³. Il est épaulé dans sa tâche par Monsieur Lambin-Poncho, négociant et par ailleurs receveur de la Ville, « *mission dont Mr Lambin a déclaré vouloir bien se charger gratuitement* »⁴⁴. Limonier n'occupe manifestement pas longtemps ses fonctions, puisqu'en janvier 1846, c'est le maître ouvrier Jours (?) qui vérifie les bordereaux et la comptabilité courante⁴⁵. À peine un an plus tard, c'est l'architecte Eugène Carpentier (cf. *supra*) qui assure la surveillance du chantier⁴⁶.

En mai 1866, un courrier de Charles Bouvrie stipule que le chef d'atelier Philippart est décédé depuis peu et est provisoirement remplacé par son frère, « *qui ne me paraît posséder ni les connaissances ni l'expérience requise pour la conduite de travaux de l'importance de ceux en voie d'exécution à l'église de Saint-Hubert. Il met peu d'empressement à exécuter les ordres que je lui donne, et s'est même permis, sans ordre aucun de ma part, de faire démolir à la fois 2 contreforts et de faire toucher à un 3^e, vers la façade latérale de gauche de l'édifice donnant vers le préau du pénitencier* »⁴⁷. Un nouveau chef d'atelier, Eugène Baclène, est donc nommé le 1^{er} août de cette année par la Fabrique⁴⁸. Si cette dernière est initialement ravie de ce choix, certaines critiques émergent progressivement⁴⁹. Ainsi en 1873, l'institution se plaint que « *depuis quelques temps, le sieur Eugène Baclène chef d'atelier et surveillant des travaux, s'est trop souvent absenté sans raison légitime, que pendant son absence, les travaux ne sont pas exécutés avec toute l'activité désirable* »⁵⁰. Elle rappelle alors le fautif à l'ordre, en l'obligeant à être à l'heure sur chantier et à ne plus s'absenter sans raison légitime. Le commissaire

43. AÉSH, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878, compte rendu de la séance du 10 juin 1844.

44. *Ibidem*.

45. ACRMSF, dossier Saint Hubert 1.2, lettre de la CRM au ministre de la Justice, 1^{er} juillet 1846.

46. AÉSH, Commune de Saint-Hubert, registre de correspondance n° 4, lettre à l'architecte Dumont, 17 avril 1847; lettre au commissaire d'arrondissement de Neufchâteau, 15 août 1847.

47. ACRMSF, dossier Saint Hubert 1.2, lettre de l'architecte Bouvrie à la CRM, 7 mai 1866.

48. ACRMSF, dossier Saint Hubert 1.2, rapport de la Fabrique du 27 octobre 1867; note datée de 1868; lettre de l'architecte Bouvrie à la CRM, 17 février 1868.

49. *Ibidem*, lettre de l'architecte Bouvrie à la CRM, 17 février 1868.

50. AÉSH, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878, compte rendu de la séance du 29 juillet 1873.

de police Eugène Dufour et le vicaire aumônier Charles Chille sont par ailleurs priés de surveiller l'individu⁵¹.

Toute trace d'Eugène Baclène disparaît dans les archives quatre ans plus tard, après un vibrant témoignage ouvrant une modeste fenêtre sur les difficultés financières que peuvent éprouver les ouvriers sur des chantiers fréquemment interrompus : « *Le Conseil de fabrique de St Hubert, ayant l'intention d'arrêter provisoirement les travaux de l'église d'ici à une quinzaine de jours au plus tard, et comme d'ici là il n'est pas probable que la Commission royale des Monuments ait pu donner son avis sur les plans et devis que nous avons dressés avec Monsieur Bouvrie, architecte directeur des sus-dits travaux, transmits dans le courant de cette semaine, je vais me trouver de nouveau sans emploi, en attendant la reprise, peut-être bien éloignée des sus dits travaux. Je dis de nouveau sans emploi, car depuis 2 ans ce sera la 3^e interruption qui aura lieu, ce qui m'a déjà causé une perte de traitement de plus de 2000 frs. Je prends donc la liberté, Messieurs, de m'adresser à vous, afin que s'il y avait possibilité, vous eussiez l'extrême bonté, sinon de pouvoir me placer ailleurs, du moins de vouloir bien me recommander et de m'accorder votre haut et bienveillant appui à l'occasion. Ayant toujours rempli fidèlement mes obligations et suivi en tout point les instructions de mes supérieurs, j'ose espérer, Messieurs, qu'eu égard de la position difficile qui m'est faite par ces interruptions successives, vous daignerez m'accorder la faveur de votre puissante protection auprès des architectes chargés de la restauration des édifices du culte* »⁵².

LES OUVRIERS

L'historiographie, trop souvent focalisée sur les architectes, passe complètement sous silence le rôle joué par la main-d'œuvre au cours du chantier, alors que paradoxalement, les ouvriers demeurent toujours en première ligne des opérations. La pauvreté des sources écrites qui les concernent ne leur rend certes pas hommage, tant et si bien qu'il est difficile, pour l'heure, d'appréhender cet aspect en détail. Le présent article se borne donc à poser des premiers jalons, au gré de la documentation disponible, que des études ultérieures étofferont par le biais de nouveaux dépouillements et divers croisements.

En préambule, précisons que la restauration de l'abbaye constitue un enjeu colossal pour la population ouvrière de Saint-Hubert, puisqu'elle offre un travail et une rémunération à de nombreuses familles, souvent précarisées. Cet argument est souvent mis à l'honneur dans la correspondance administrative, notamment lorsqu'il faut convaincre une autorité

51. *Ibidem*.

52. ACRMSF, dossier Saint Hubert 1.2, lettre d'Eugène Baclène à la CRM, 1^{er} décembre 1877.

publique de desserrer les cordons de sa bourse et d'octroyer un subside pour assurer le bon déroulement du chantier⁵³. La stratégie est également payante pour ces mêmes autorités, qu'elles soient locales, régionales ou nationales puisque, ce faisant, elle détourne une part importante de la population de la pauvreté et diminue ainsi les risques de soulèvement populaire, participant de ce fait au maintien des édiles politiques et à la cohésion du jeune pays.

Afin de satisfaire au rang du monument, la Fabrique veille à ce que les premiers travaux réalisés sur le site au cours des années 1839-1840 soient effectués par « *des ouvriers et artistes dont l'habileté était reconnue* »⁵⁴. Le peintre décorateur Willebrant de Namur, « *artiste en réputation [...], connu par les ouvrages de restauration de la cathédrale de Namur et d'autres édifices* »⁵⁵, est ainsi dépêché sur les lieux pour s'occuper de la décoration intérieure du monument, notamment de divers autels⁵⁶. Des maçons namurois sont également embauchés, « *au grand désappointement des ouvriers de Saint-Hubert [...], pour les réparations de maçonnerie et de recrépissage* »⁵⁷. Ces travaux sont réalisés sans l'accord de la Commission royale des Monuments, grâce à un généreux donateur gantois demeuré anonyme⁵⁸. Passé 1841, cette main-d'œuvre namuroise ne semble plus travailler

53. « *On pourrait occuper pendant la saison rigoureuse une partie de la population ouvrière de St Hubert qui en ce moment est très misérable* » (ACRMSF, dossier Saint Hubert 1.2, lettre de la CRM au ministre de la Justice, 15 novembre 1845) ; « *Un second motif sur lequel je me permettrai d'appuyer à mon tour, c'est la nécessité de fournir, vu l'état de choses actuelles, du travail à de nombreux ouvriers qui depuis plus de quatre années déjà, se sont voués avec une ardeur et un parfait entendement à la restauration de l'édifice gothique sus-mentionné* » (AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre de l'architecte Dumont au ministre de la Justice, 4 avril 1848) ; « *on procurera aussi par là aux ouvriers nécessiteux, lesquels sont très nombreux, des moyens de subvenir aux besoins de leur famille pendant cette année calamiteuse* » (AÉSH, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878, compte rendu de la séance du 25 novembre 1855). D'autres travaux à l'échelle de la commune participent également à cet élan, notamment ceux du chemin vicinal entre Saint-Hubert et Marche-en-Famenne (AÉSH, Commune de Saint-Hubert, registre de correspondance n° 4, lettre au commissaire d'arrondissement de Neufchâteau, 4 mars 1847).

54. ACRMSF, dossier Saint Hubert 1.2, lettre de la Fabrique au ministre de la Justice, 14 avril 1841.

55. AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre de la Fabrique au bourgmestre de Saint-Hubert, 6 septembre 1840.

56. ACRMSF, dossier Saint Hubert 1.2, lettre de la Fabrique au ministre de la Justice, 14 avril et 6 mai 1841.

57. AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre de la Fabrique au bourgmestre de Saint-Hubert, 6 septembre 1840 ; AÉSH, Commune de Saint-Hubert, registre de correspondance n° 3, lettre au commissaire d'arrondissement de Neufchâteau, 14 juillet 1840.

58. AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre de la Fabrique au bourgmestre de Saint-Hubert, 6 septembre 1840 ; ACRMSF, dossier Saint Hubert 1.2, lettre de la Fabrique au ministre de la Justice, 14 avril 1841 ; lettre de la CRM au ministre de la Justice, 21 août 1841.

sur le site, ce qui peut s'expliquer par l'intervention financière progressive de la Commune de Saint-Hubert et de la Province de Luxembourg, qui souhaitent probablement favoriser des ouvriers du cru.

Les comptes conservés permettent d'appréhender plusieurs aspects de la main-d'œuvre au cours des premières années du chantier, entre 1844 et 1849. Durant cette période, entre 15 et 34 ouvriers travaillent annuellement sur le site, sauf au cours de l'année 1844, quand la présence exceptionnelle de 14 charpentiers et 18 scieurs de long, employés pour l'établissement des échafaudages en façade occidentale, porte leur nombre à 62 (cf. Annexe 2). La coupe de 236 mètres cubes de bois est commandée par la Commune et assurée par le négociant Dechesne Haquin⁵⁹.

La rémunération des ouvriers s'effectue par quinzaine et est calculée sur des semaines à six jours ouvrables comprenant des journées de dix ou douze heures de travail. Elle fluctue en fonction du métier de l'ouvrier et de ses qualifications (maître, apprenti, etc.), avec une éventuelle prime pour toute journée passée sur un échafaudage. En 1844, pour une journée de douze heures, un contremaître est ainsi payé entre 3 et 3,50 francs; un tailleur de pierre entre 2,25 et 3,50 francs; un charpentier entre 2,25 et 3 francs; un vitrier ou un scieur de long 2,50 francs; un plombier 2,25 francs; un ardoisier entre 2 et 2,25 francs; un maçon 2 francs et enfin, un manœuvre, 1,50 franc. Ces rémunérations varient cependant d'une année à l'autre (cf. Annexe 3).

Une quinzaine de rapports envoyés par l'architecte Charles Bouvrie à la Commission royale des Monuments ou au ministre de la Justice mentionne régulièrement la composition de la main-d'œuvre sur chantier entre 1864 et 1879. Au cours de ces années, les équipes sont en majorité constituées de 10 à 16 ouvriers, sauf durant les années exceptionnelles 1874 et 1878, où elles atteignent respectivement 21 et 23 ouvriers. Cependant, ces rapports sont généralement rédigés suite à une inspection réalisée entre mars et mai, lorsque la bonne saison n'est pas encore bien installée et que l'atelier hivernal, plus modeste, est de rigueur. Une main-d'œuvre plus abondante devait donc être présente sur le site au cours des mois suivants (cf. Annexe 4).

Un accident mortel est malheureusement à déplorer au cours des opérations. En 1861, l'ouvrier Victor Bonhivers décède des suites d'une chute alors qu'il travaillait aux toitures du monument⁶⁰. Une indemnité

59. AÉSH, Commune de Saint-Hubert, registre de correspondance n° 3, lettre au commissaire d'arrondissement de Neufchâteau, 9 janvier 1844; ACRMSF, dossier Saint Hubert 1.2, lettre de la Fabrique à la CRM, 15 mars 1844.

60. BCRAA, *op. cit.*, p. 149.

de 200 francs, ponctionnée sur les subsides de l'État, est accordée à sa femme et ses enfants⁶¹.

CONCLUSIONS ET PISTES DE RECHERCHE

L'analyse systématique des archives liées à la restauration de l'abbatiale de Saint-Hubert au XIX^e siècle permet de sortir de l'ombre quantité d'hommes ayant œuvré sur le chantier à cette époque, et de préciser à la fois le processus de nomination des architectes en charge des travaux. De nouvelles démarches sont à entreprendre pour compléter cette première approche de la ressource humaine, parmi lesquelles le dépouillement des archives de la Fabrique d'église et de la Province de Luxembourg, ainsi que des enquêtes de population. Enfin, la richesse documentaire aujourd'hui disponible (cf. sources) soulève des pistes de recherche novatrices, exposées dans l'introduction de cet article, et largement éclipsées jusqu'à présent par l'historiographie. Ces thématiques devront à l'avenir faire l'objet d'une attention particulière, ce qui permettra, *in fine*, de renouveler considérablement l'histoire de l'abbatiale et d'affiner la place qu'occupe ce monument emblématique dans la société belge du XIX^e siècle.

61. AÉSH, Commune de Saint-Hubert, registre de correspondance n° 7, lettre à la Fabrique, 10 février 1862.

ANNEXE 1

« Extrait du procès verbal de la séance du 8^{bre} 1866

... Un membre fait la proposition suivante : mm les architectes attachés au collège d'une façon directe ou indirecte ne peuvent accepter la mission de remplacer dans leurs fonctions les architectes dont les travaux auraient été l'objet de critiques de la Commission que sous certaines conditions, c'est à dire que cette situation ne pourra jamais avoir lieu sans l'assentiment du Collège qui aura à apprécier les circonstances dans lesquelles elle se présenterait. Les membres présents adoptent cette proposition et prennent pour ce qui les concerne, l'engagement de s'y conformer »⁶².

ANNEXE 2

Nombre d'ouvriers	1844	1845	1846	1847	1848	1849
Contremaître	1	1	1	1	1	1
Tailleurs de pierres	7	12	6	9	6	5
Maçons	2	5	2	2	2	3
Charpentiers	14	5	3	4	2	3
Couvreurs	4	2	3	3	2	2
Plombiers	1	1	1	1		
Manœuvres	14	8	4	6	2	11
Vitriers	1					
Scieurs de long	18					
Peintre			1			
Total	62	34	21	26	15	25

62. ACRMSE, dossier Saint Hubert 1.2, extrait du procès-verbal du 8 septembre 1866.

ANNEXE 3

<i>Prix en F/jour de 12 h</i>	1844	1845	1846	1847	1848	1849
Contremaître	3 à 3,5	3,5 à 4	4	4	4	3
Tailleurs de pierres	2,25 à 3,5	2 à 2,75	2,75 à 3,5	2,8 à 3,5	2,4 à 2,8	2 à 2,5
Maçons	2	1,75 à 2,28	2,28	1,75 à 2,28	1,5	2
Charpentiers	2,25 à 3	1,75 à 3	2 à 3	2,25 à 3	2,25 à 2,5	2
Couvreurs	2 à 2,25	2,25	2,25	2,25	2 à 2,25	2,25
Plombiers	2,25	2	2,5	2,5		
Manœuvres	1,5	1,5	1,5	1,5	1,25	1,25
Vitriers	2,5					
Scieurs de long	2,5					
Peintre			2			

ANNEXE 4

<i>Nombre d'ouvriers</i>	1864	1865	1868	1869	1870	1871	1873	1874	1876	1877	1878	1879
Contremaître	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
T. de pierres	8	7	9	8	5	5	6	9	8	4	6	3
Maçons	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
Charpentiers					1	1	2	3		2	2	2
Couvreurs				1		1	2	3	1	2	5	3
Plombiers				1		1	1	1		1	2	1
Manœuvres	1	3			2	2	2	3	1	3	3	2
Voiturier		1									1	1
Plafonneur											1	
Menuisier											1	1
Total	12	14	11	12	10	12	15	21	12	14	23	16

ABRÉVIATIONS

ACRMSF : Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles.

AÉSH : Archives de l'État à Saint-Hubert.

AGR : Archives générales du Royaume.

BCRAA : Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie.

CRM : Commission royale des Monuments.

SOURCES

Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie, t. 1, Bruxelles, De Bols-Wittouck.

Archives de l'État à Saint-Hubert, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878.

Archives de l'État à Saint-Hubert, Commune de Saint-Hubert, registres de correspondance n° 3, 4 et 7.

Archives Générales du Royaume, Ministère Justice, Cultes, Bâtiments du Culte, dossier 4052.

Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, Fonds de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, dossier Saint-Hubert 1.2.

BIBLIOGRAPHIE

BAUDRY (Antoine), « Mémoires et déboires de trois architectes : la restauration de la collégiale Notre-Dame de Dinant par Léopold Schoonejans, Jules Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche. Chronique d'un chantier de longue haleine (1855-1903) », dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 26, Liège, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 2015, p. 31-72.

DIERKENS (Alain), « Une œuvre du sculpteur Guillaume Geefs : le « cénotaphe de saint Hubert » (1847) offert par le roi Léopold I^{er} à l'ancienne église abbatiale de Saint-Hubert », dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. VIII, Saint-Hubert, Cercle d'Histoire et d'Archéologie « Terre et Abbaye de Saint-Hubert », 1991, p. 495-510.

GILLES (Isabelle) et TONON (Xavier), « Les restaurations, du XIX^e siècle à aujourd'hui », dans ALLART (Dominique), PIAVAUX (Mathieu), VAN DEN BOSSCHE (Benoît) et WILKIN (Alexis) (dir.), *L'église Saint-Jacques à Liège. Templum pulcherrimum. Une histoire, un patrimoine*, Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2016, p. 288-304.

PIAUAUX (Mathieu), *La collégiale Sainte-Croix à Liège. Formes et modèles dans l'architecture du Saint-Empire. XIII^e-XV^e siècles*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2013.

PITTIE (Véronique), « Historique des restaurations des XIX^e et XX^e siècles », dans DIERKENS (Alain), DUVOSQUEL (Jean-Marie) et NYST (Nathalie) (dir.), *L'ancienne église abbatiale de Saint-Hubert*, Namur, Ministère de la Région wallonne, Division du Patrimoine, 1999, p. 67-78 (Collection Études et Documents. Monuments et Sites, 7).

TOURNEUR (Francis), « Les pierres et les marbres de l'abbatiale », dans DIERKENS (Alain), DUVOSQUEL (Jean-Marie) et NYST (Nathalie) (dir.), *L'ancienne église abbatiale de Saint-Hubert*, Namur, Ministère de la Région wallonne, Division du Patrimoine, 1999, p. 79-83 (Collection Études et Documents. Monuments et Sites, 7).

Adresse de l'auteur :

rue Françoise Bernheim 1
4031 Angleur
